

## Politiques d'ailleurs

# L'hypo-politique africaine d'un hyperprésident

L'expression: « la politique africaine de la France », a toujours été trompeuse. Parce que ladite politique était menée par une pluralité d'acteurs dont les intérêts et les visées étaient contradictoires. Parce qu'elle était largement déterminée par des considérations autres qu'« africaines », par exemple par les nécessités de la « politique arabe » de la France, ou de la construction européenne, ou de l'alliance avec les États-Unis. Parce que l'Afrique n'existe qu'au titre de fiction présumée utile et ne représente pas un ensemble homogène susceptible d'être traité de manière uniforme.

**C**ependant, vue de Paris, la « politique africaine de la France » était, au moins symboliquement, subsumée par la prééminence du président de la République en matière de politique étrangère, par sa sensibilité et ses choix, aussi erratiques fussent-ils, et par l'inscription de cette question au cœur de son « domaine réservé », sous la houlette d'un conseiller qui, de bon ou de mauvais gré, se situait (ou était situé) dans la lignée du mythique Jacques Foccart<sup>1</sup>.

Cette époque est révolue depuis l'élection de Nicolas Sarkozy. L'« hyperprésident » affiche à l'endroit du sous-continent un « hypo-intérêt », fidèle en cela à son ancien mentor, Édouard Balladur. Mais ce que l'on nomme le « désengagement » de la France dépasse le cadre des seules inclinations personnelles de ses hommes politiques. S'il fallait dater la fin de cette époque immédiatement post-coloniale, sans doute faudrait-il retenir l'enterrement de Senghor, en décembre 2001. Dans l'énervement de leur

JEAN-FRANÇOIS  
BAYART

Directeur de recherche  
au CNRS (Sciences Po/  
CERI)

1. Jacques Foccart (1913-1997), secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches de 1960 à 1974.

compétition électorale et la fatigue de la fin de l'année, ni Jacques Chirac ni Lionel Jospin n'avaient cru devoir s'y rendre, à la stupeur des opinions publiques africaines. C'était oublier que les funérailles sont moins la commémoration du défunt que la reconduction des alliances dont il était porteur de son vivant. Par cet acte manqué au sommet de l'État et, circonstance aggravante, de la cohabitation, la France ne pouvait mieux signifier que la page du pacte qui avait été conclu avec une certaine Afrique, dans la violence de la colonisation, la transaction de la décolonisation et la conduite de la guerre froide, était tournée<sup>2</sup>. À dire vrai, cette « fin de partie » était évidente dès les septennats de François Mitterrand, bien avant que la dévaluation du franc CFA, en janvier 1994, et la fondation de l'euro ne la rendent manifeste<sup>3</sup>. L'originalité de Nicolas Sarkozy, en la matière, réside donc non dans la consommation d'un divorce impérial, déjà acté, mais dans la manière dont il préside à celui-ci : sur le mode d'une faillite financière de la République et donc de sa coopération, d'une régression philosophique de sa représentation de l'Afrique, et d'une gestion sécuritaire de l'immigration, avec, pour principal instrument de gouvernement, la récusation assumée de toute forme d'expertise et, *a fortiori*, de savoir.

Cela n'était point fatal. Nicolas Sarkozy avait d'emblée fait de la lutte contre l'immigration dite clandestine sa priorité africaine et il avait d'ailleurs reçu un accueil très frais lors de son déplacement au Mali et au Bénin, en mai 2006. Mais il était alors, si l'on peut dire, dans son rôle de ministre de l'Intérieur. Cela ne l'empêchait pas de proclamer sa volonté de mettre fin aux ingérences occultes des « réseaux » de la « Françafrique » et de servir de par le monde la cause de la démocratie. La nomination, comme secrétaire d'État en charge des droits de l'Homme, de Rama Yade, d'origine sénégalaise, le choix, comme conseiller pour les affaires africaines au sein de la cellule diplomatique, de Bruno Joubert, réputé pour son sérieux, pouvaient laisser augurer une reprise, sur des bases assainies, de la « politique africaine de la France ». Il se trouvait d'ailleurs, au sud du Sahara, des cadres, des fonctionnaires, des hommes politiques qui appréciaient le style et l'énergie du successeur de Jacques Chirac et voyaient en lui une opportunité d'apurement de la

2. Voir le dossier « France-Afrique : sortir du pacte colonial » de *Politique africaine*, 105, mars 2007.
3. Jean-François Bayart, « Fin de partie au sud du Sahara ? La politique africaine de la France » in S. Michailof (dir.), *La France et l'Afrique. Vade-mecum pour un nouveau voyage*, Paris, Karthala, 1993, pp. 112-129.

vieille relation postcoloniale. Cette illusion s'est vite dissipée, quelque part entre Dakar et Ndjamena. Le discours emphatique de Nicolas Sarkozy, devant le Parlement sud-africain, en février, au cours duquel il célébra la « renaissance africaine » et annonça la révision des accords de défense entre la France et certaines de ses anciennes colonies, ne pouvait effacer ces deux scènes primitives : l'allocution tenue à l'université Cheikh Anta Diop, le 26 juillet 2007, et le soutien militaire apporté au président de la République du Tchad, Idriss Deby, du 1<sup>er</sup> au 4 février 2008.

### Y a pas rupture, patron !

« Y a pas rupture », aura pensé le bon tirailleur sénégalais amateur de Banania, après avoir écouté la péroraison de Nicolas Sarkozy à la jeunesse africaine – et avec lui l'auditoire médusé de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar devant lequel le président de la République française avait choisi de présenter sa vision du continent. Les propos de Nicolas Sarkozy, rédigés par son conseiller Henri Guaino dans le dos de la cellule diplomatique de l'Élysée, étaient stupéfiants, au-delà de leur incongruité dans une université qui porte le nom de l'un des principaux penseurs de la négritude : « Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire. [...] Jamais il ne s'élance vers l'avenir. [...] Dans cet univers où la nature commande tout, l'homme reste immobile au milieu d'un ordre immuable où tout est écrit d'avance. [...] Il n'y a de place ni pour l'aventure humaine ni pour l'idée de progrès. » Le président de la République reprenait presque mot pour mot le célèbre poncif hégélien : « L'Afrique, aussi loin que remonte l'histoire, est restée fermée, sans lien avec le reste du monde ; c'est le pays de l'or, replié sur lui-même, le pays de l'enfance, qui, au-delà du jour de l'histoire consciente, est enveloppé dans la couleur noire de la nuit<sup>4</sup>. » Il renouait de la sorte avec le discours de légitimation de la conquête. Il souleva un tollé.

Capital oblige, les intellectuels, africains ou français, étaient les seuls à pouvoir faire entendre leur répulsion<sup>5</sup>. L'Élysée y vit la preuve du bien-fondé de ses vues, annonçant ce qui s'est depuis confirmé comme l'une des lignes de

4. Hegel, *La raison dans l'histoire*, Paris, 10-18, 2003.

5. Jean-Pierre Chrétien, dir., *L'Afrique de Sarkozy. Un déni d'histoire*, Paris, Karthala, 2008.

force de la « politique africaine » du quinquennat : le mépris à l'encontre de la connaissance et du savoir-faire dont sont porteurs non seulement les institutions de la recherche scientifique et l'université, mais aussi les acteurs de l'aide au développement, au sein de l'Agence française de développement (AFD), de la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID) du ministère des Affaires étrangères ou du milieu associatif. La suppression du Haut conseil à la coopération internationale (HCCI) est révélatrice de cette forme de poujadisme anti-intellectualiste qui est désormais sous-jacente à la définition de la politique publique (encore qu'en toute justice, il faille reconnaître qu'un François Mitterrand n'y était pas non plus étranger<sup>6</sup>). La nouveauté réside dans l'ostentation avec laquelle le pouvoir politique se défie de la compétence et délégitime les corps intermédiaires, dont les diplomates et les responsables de l'aide publique au développement, traités avec une désinvolture qui n'échappe pas à la grossièreté.

Ce parti pris anti-institutionnel, de la part du chef de l'État et de son entourage, a d'ores et déjà fourvoyé la France dans des impasses – le Darfour, érigé comme priorité de la politique étrangère, tel un os concédé aux émois de l'opinion et à la volonté d'exister du ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, qui y a de longue date ses habitudes – et dans des effets d'annonce qu'elle ne sera pas en mesure de faire suivre d'effets, par exemple dans les domaines de l'aide alimentaire d'urgence ou dans la scolarisation de « huit millions d'enfants ». Mais c'est surtout à Ndjamena que Nicolas Sarkozy, faisant fi de toute évaluation lucide de la situation et des enjeux que celle-ci comportait pour la crédibilité de sa politique, a éprouvé les limites de la légèreté érigée en technique de gouvernement, pour avoir soumis sa « politique africaine » à la résolution d'un problème franco-français, la libération des responsables de l'Arche de Zoé, à laquelle il s'était engagé, sans considération aucune ni pour la souveraineté du Tchad et l'indépendance de sa Justice ni pour la gravité des actes dont ces pseudo-humanitaires s'étaient rendus coupables. Le prix à payer fut lourd : l'arrestation des quatre principaux leaders de l'opposition légale tchadienne, signataires de l'« accord politique global visant à renforcer le processus démocratique

6. Régis Debray, *Loués soient nos seigneurs. Une éducation politique*, Paris, Gallimard, 1996, pp. 321 et suiv.

que », paraphé le 14 août 2007 sous les auspices de l'Union européenne, et l'exécution extrajudiciaire de deux d'entre eux, sans compter les nombreuses victimes anonymes. La leçon des événements était limpide. L'aile dont l'Europe couvre un processus de démocratisation équivaut au baiser de la mort sur le front des opposants. Quant à la France, elle reste prisonnière de la piètre alternative entre un pouvoir légitime de fait – celui, issu d'élections truquées, que confère le contrôle de la capitale – et une rébellion illégitime de droit. Elle se refuse toujours à penser qu'il pourrait être un autre destin, au sud du Sahara, que la tyrannie ou la guerre.

### **Le trompe-l'œil du « codéveloppement »**

De toute façon, le fait saillant, un an après l'élection de Nicolas Sarkozy, est que la France n'a plus les moyens d'aucune politique en Afrique. Comme l'ont reconnu, d'abord le Premier ministre, puis le président de la République, l'État est au bord de la faillite, et il n'y a plus d'argent dans les caisses. L'aide publique au développement, déjà en forte baisse, sera victime de ce naufrage financier et, symboliquement, du « cadeau fiscal » consenti aux plus riches des contribuables français. Pour parodier la formule célèbre de Raymond Cartier (« La Corrèze avant le Zambèze »), dans les années 1950, Neuilly plutôt que Vridi<sup>7</sup> ! Il est sous-entendu que le Fonds de solidarité prioritaire (FSP), qui avait remplacé le Fonds d'action et de coopération (FAC) en 1998, est voué à disparaître. Nombre des projets engagés seront interrompus, au prix de situations ubuesques et de lourds contentieux entre les États et les entreprises avec lesquelles ceux-ci avaient contracté. Subsistera une aide à la petite semaine, et au coup par coup, au gré du jeu clientélaire entre Paris et les capitales africaines. On comprend mieux le peu de considération que Nicolas Sarkozy et son entourage accordent aux experts de l'aide publique au développement. D'autant que l'Afrique se réduit, à leurs yeux, à la question de l'immigration et relève, à ce titre, de la seule thématique du « co-développement ». Née à gauche, dans la mouvance des ONG et du premier ministre de la Coopération de François Mitterrand, Jean-Pierre Cot, l'idée a

7. Vridi est la zone portuaire et industrielle d'Abidjan.

viré à droite. Censée concilier la « maîtrise des flux migratoires » avec l'impératif de la solidarité internationale, elle ne résiste pas à l'examen. Elle repose sur l'hypothèse naïve que l'aide publique au développement, ou le développement lui-même, peuvent se substituer à l'émigration et au commerce de valise. En fait l'aide publique au développement favorise les migrations en contribuant à les financer. Par ailleurs le décollage d'un « pays moins avancé<sup>8</sup> » se solderait par une intensification des échanges humains entre celui-ci et les pays industrialisés auxquels il est lié: sous forme de voyages d'étude, d'affaires ou de services indisociables des investissements directs étrangers, mais aussi sous celle d'une augmentation des candidats à l'émigration dès lors qu'ils seraient mieux éduqués, mieux qualifiés, mieux à même d'obtenir un emploi à l'étranger, et mus par des projets de vie de type « moderne ». À terme, la prospérité diminuerait peut-être le nombre des candidats à l'expatriation. Néanmoins, le thème du « co-développement » prétend apporter une solution à un problème immédiat: l'immigration. Enfin les remises des émigrés, c'est-à-dire l'argent qu'ils envoient dans leur pays d'origine, représentent un apport financier supérieur à celui de l'aide publique au développement. Il sera difficile de faire oublier au « Sud » ce vieux proverbe universel selon lequel « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » !

L'utilité de la fiction du « co-développement » est autre. La notion met à distance les migrants en leur assignant un espace, celui du « développement » de leur « village », et en leur interdisant d'autres espaces, ceux de la citoyenneté dans leur société d'accueil et de l'accumulation dans l'économie globale. Elle indigénise l'Afrique: on parlera de « co-développement » à propos du Malien immigré en France, mais non de l'Ardéchois expatrié aux États-Unis. Elle est un rouage de l'administration indirecte du *limes* maghrébin et sahélien de l'Europe vers lequel celle-ci externalise sa politique anti-migratoire moyennant une once de charité intéressée. En bref, elle est la compensation cafarde que l'on concède à un domestique devenu importun, pour qu'il s'éloigne sans bruit.

Cette approche inféode logiquement l'aide publique au développement au nouveau ministère de l'Identité nationale,

8. Catégorie créée par l'ONU en 1971 pour désigner les pays les moins développés (une cinquantaine aujourd'hui contre vingt-cinq à l'origine).

de l'immigration et *du codéveloppement*. Brice Hortefeux ne cache pas son irritation à l'encontre du directeur général de l'Agence française de développement, Jean-Michel Severino, coupable de s'être rendu avant lui au Sénégal et d'y avoir consenti une aide sans commune mesure avec ce qu'il pouvait lui-même proposer, coupable surtout de son excès de compétence et de l'aura dont il jouit à l'échelle internationale. Il lui sera difficile d'obtenir sa tête avant la fin de son mandat. D'autant que le nouveau secrétaire d'État à la Coopération, Alain Jouyandet, déjà habité par sa fonction, aimerait bien exercer sa propre tutelle sur l'Agence, et a même sondé un Conseil d'État interloqué pour savoir s'il pouvait assumer la présidence de son conseil d'administration, au mépris de toutes les règles de la République ! Il n'en reste pas moins que l'étau se resserre, évide progressivement l'idée même de l'aide publique au développement qui était liée – fût-ce de façon usurpée – à la place singulière de la France dans le monde, et donne libre cours à un discours de plus en plus décomplexé sur la promotion de l'immigration « choisie » et sur les bénéfiques que l'économie française devrait tirer de la reprise de la croissance au sud du Sahara, dont sait si bien profiter la Chine.

Mais en récusant la redéfinition de l'aide publique au développement à laquelle s'essaie l'AFD depuis plusieurs années, en termes de « biens publics mondiaux » et dans la perspective multilatérale des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)<sup>9</sup>, les stratèges élyséens s'enferment dans une nouvelle contradiction. La diplomatie économique du sarkozisme a en effet sa cohérence cachée. Derrière l'atlantisme militaire avéré du président de la République se profile un atlantisme tu. Celui-ci a donné la priorité à l'élaboration, dans le cadre de l'OCDE, d'un espace multilatéral de normes d'investissement dans lequel il entend conférer à la France sa part de *leadership* aux côtés des États-Unis et du Royaume-Uni. L'inclusion de l'Afrique à un tel espace juridique est un enjeu majeur de la globalisation, aux yeux de Bercy, et la menace que représenterait une Chine peu soucieuse de « conditionnalités » et de droit des affaires est également appréciée à cette aune. Vaste programme, ricaneront les sceptiques, mais que ne serviraient en rien la disqualification de l'AFD comme principal

9. Jean-Michel Severino, « Refonder l'aide au développement au XXI<sup>e</sup> siècle », *Critique internationale*, 10, janvier 2001, pp. 75-99 et, avec Olivier Charnoz, « Les "mutations imprévues". État des lieux de l'aide publique au développement », *Afrique contemporaine*, 213, hiver 2005, pp. 13-131.

opérateur du développement, ou sa requalification en simple agence de lutte contre l'immigration.

### Ceci n'est pas une Françafrique

Les militants crient à la perpétuation de la « Françafrique ». L'expression prête à confusion. Son auteur, le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, entendait exalter l'intégration mutuelle de la métropole et de ses anciennes colonies au lendemain des indépendances. Une intégration qui reposait sur la coopération, les investissements, la convertibilité de la monnaie impériale, le maintien de préférences commerciales, la libre circulation des personnes. Nous n'en sommes plus là. Aussi la dénonciation de la « Françafrique » est-elle devenue anachronique. Sauf à réduire celle-ci à la France-à-fric, pour reprendre un calembour militant assez lourd, c'est-à-dire au financement de la vie politique française et au partage du gâteau de la corruption, dans la pénombre des « réseaux » que Claude Guéant a reconstitués pour le compte du président et que Patrick Devedjian et les héritiers politiques de Charles Pasqua se disputent à belles dents dans le département des Hauts-de-Seine. En fait, l'action actuelle de la France ruine la Françafrique, en tant que projet hégémonique ou succession d'une hégémonie impériale, même si un Omar Bongo peut encore se voir concéder le limogeage d'un secrétaire d'État à la Coopération qui lui déplaît, en l'occurrence Jean-Marie Bockel.

Pourquoi ne pas s'en féliciter ? Car il serait une autre manière d'écrire l'histoire des relations entre la France et une partie au moins de l'Afrique. De ce point de vue, les « études postcoloniales », qui ont actuellement le vent en poupe dans l'Université française, ne nous seront d'aucun secours et risquent plutôt, paradoxalement, de nous emprisonner dans les vieilles lunes de l'Empire, en se contentant de prendre son négatif pour la réalité. Mieux vaudrait reconsidérer la question de l'historicité des sociétés africaines. Cette dernière n'est pas réductible à l'historicité du « moment colonial »<sup>10</sup>. Elle a en partie échappé à son emprise, et les empires européens ont dû composer avec ses registres moraux, ses répertoires d'action, son écono-

10. Romain Bertrand, « Les sciences sociales et le "moment" colonial: de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale », *Questions de recherche*, 18, juin 2006 ([www.ceris-sciences-po.org](http://www.ceris-sciences-po.org)); Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006, nouvelle édition augmentée.

mie politique. La saga des commerçants africains en Asie, dans le Golfe persique, en Europe et en Amérique du Nord, l'« aventure » ou le « djihad » des émigrés, la contribution des artistes africains à la création culturelle globale sont des témoignages contemporains parmi d'autres de cette trajectoire historique. Or, les relations franco-africaines se construisent aussi au fil des expériences sociales de la diaspora ou de la mobilité intercontinentale. La détermination des autorités françaises à contraindre et réprimer ces pratiques, depuis la fin des années 1970, ne peut complètement les étouffer et suscite par contrecoup des mobilisations sociales parmi les émigrés et dans la population française. Les relations franco-africaines demeurent un champ de luttes où se jouent la citoyenneté, les libertés publiques, l'avenir de la construction européenne, et aussi les contours de la cité africaine. Cette histoire, à l'interface des deux continents, poursuivra son cours tumultueux, à l'insu des hyper ou hypo-locataires qui se succéderont à l'Élysée. ■